

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 septembre 2020

PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE - (N° 3234)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AC413

présenté par

Mme Gomez-Bassac, rapporteure, Mme Hérin, rapporteure M. Berta, rapporteur et M. Raphan,
rapporteur

ARTICLE 3

À la première phrase de l'alinéa 22, substituer au mot :

« missions »

le mot :

« fonctions ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec la rédaction de l'article L. 952-3 du code de l'éducation.